La Ligue Sport Adapté Île-de-France organise une randonnée sport santé adaptée le **mardi 28 janvier** au Bois de Vincennes

La journée est ouverte à l'ensemble des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

L'adresse de rendez-vous est la suivante : Parking Kiosque de Gravelle à proximité de l'Hippodrome de Vincennes. Arrêt de bus Plateau de Gravelle

**Programme prévisionnel :**

*\*Pour ceux qui le souhaitent, et si la météo le permet, vous pourrez pique-niquer dans le Parc pendant la randonnée*

10h45 : Accueil / Rassemblement des participants

11h : Randonnée dans l'enceinte du Bois de Vincennes

**Que faut-il prévoir ?**

Chaque participant devra avoir de bonnes chaussures de marche, des vêtements adaptés à la météo du jour (coupe-vent, casquette, etc) et de quoi s'hydrater (prévoir un sac à dos avec des gourdes et/ou des bouteilles d'eau).

**Comment s'inscrire ?**

Il suffit de remplir le formulaire d'inscription ci-joint (document word) et de le renvoyer à l'adresse suivante : halima.cisse@sportadapteiledefrance.org ***au plus tard le Vendredi 24 Janvier 2025***.

Pour qu'une inscription soit validée, chaque sportif doit être en possession d'une licence FFSA (annuelle ou journalière) et d'un certificat médical et/ou questionnaire santé.

Pour les mineurs : le questionnaire santé jeunes en pièce jointe suffit

Pour les sportifs majeurs : certificat médical de moins d'un an pour une nouvelle licence ou questionnaire santé et certificat médical de moins de 3ans pour un renouvellement

**Quel coût ?**

Pour les sportifs ayant une licence annuelle à la FFSA, l'évènement est gratuit.

Pour les sportifs sans licence annuelle à la FFSA, il faut souscrire une licence annuelle (35€ pour les moins de 21ans / 40€ pour les 21ans et plus) ou souscrire une licence découverte journalière à 10€ (attention, les licences découvertes journalières sont limitées à 3 par sportif et par saison sportive).

**\* Spécificité Pass'Sport** : les sportifs bénéficiant de l'allocation adulte handicapé ou de l'allocation enfant handicapé ont reçu un code Pass'Sport cet été par mail, qui correspond à une réduction de 50€ pour l'adhésion dans un club sportif jusqu'au **31** **décembre 2024**. Cela couvre donc le prix de la cotisation annuelle FFSA.